

# Memorandum of understanding

Vu la progression de l'épidémie du coronavirus COVID-19 dans le monde, en Suisse et à Genève en particulier, ainsi que l'impact de cette crise sur l'économie et les entreprises qui souffrent fortement, confrontées à un effondrement de leur chiffre d'affaires ainsi qu'à un potentiel défaut de liquidités ;

Anticipant les difficultés de paiements des loyers afférentes qui touchent principalement les commerces et les petites entreprises., et l'amplification considérable du phénomène.

Etant donné que les droits et obligations mutuels découlant des baux restent valables et que seuls les propriétaires ont la possibilité d'accorder des éventuels arrangements de paiements.

Etant donné l'engagement des pouvoirs publics de soutenir la mise à disposition d'un fonds public fédéral et/ou cantonal suffisamment doté destiné à toutes les entreprises et indépendants éprouvant des difficultés financières suite à l'épidémie.

Conscients par ailleurs des difficultés que rencontre le secteur immobilier, notamment liées à la perte d'activité temporaire d'une partie des fonctions actives ;

**L'Etat de Genève et les représentants des bailleurs genevois, soucieux des enjeux relatifs à la survie des entreprises, s'unissent dans un esprit de solidarité et de bon sens pour soutenir le tissu économique genevois.**

A cet effet, les partenaires immobiliers s'engagent dans la mesure de leurs moyens:

- à envisager, au cas par cas, avec les entreprises et les indépendants, l'octroi de report de loyers commerciaux, en tenant compte de leur viabilité économique à long terme;
- à aiguiller les locataires commerciaux en difficulté vers le dispositif de soutien aux entreprises et plus particulièrement la FAE.

Genève le 19 mars 2020

USPI  
Union Suisse des  
Professionnels de  
l'Immobilier



Philippe Angelozzi  
Secrétaire général

CGI  
Chambre Genevoise de  
l'Immobilier



Pascal Pétroz  
Président

DDE  
Département du  
développement économique



Pierre Maudet  
Conseiller d'Etat